

LES BONNES NOUVELLES DE L'ÉCO

Les + macro

Croissance. Si le chiffre de la croissance française pour le 4^e trimestre a surpris (-0,1 % au lieu de +0,3 % attendu), l'année 2019 s'est soldée par une croissance du PIB de +1,2 %, soit 2 fois supérieure à celle de l'Allemagne. La demande intérieure a été particulièrement dynamique notamment l'investissement des entreprises qui a accéléré (+4,2 % après +3,9 % en 2018).

Chômage. Selon une première estimation de l'INSEE, au 4^e trimestre le taux de chômage au sens du BIT s'est inscrit en nette baisse par rapport au 3^e trimestre passant de 8,5 % à 8,1 % de la population active en France (hors Mayotte). Il est à son plus bas niveau depuis fin 2008.

Emploi salarié privé. Selon une première estimation de l'INSEE, au 4^e trimestre 2019, l'emploi salarié du secteur privé a progressé de +40 700 en rythme trimestriel, hausse comparable à celle du trimestre précédent (+33 200). Sur l'ensemble de l'année 2019, l'emploi salarié privé s'est accru de +210 000 près de 970 000 emplois nets qui ont été créés.

Salaires. Les salaires dans le secteur privé n'ont cessé de progresser au cours des dernières années, à un rythme plus rapide que l'inflation. En 2019, selon les estimations de l'INSEE, le salaire moyen par tête a augmenté de +2,1 % par rapport à 2018 (+1 % au-dessus de l'inflation). En comparaison, dans la fonction publique il a progressé de +1,5 % (+0,4 % au-dessus de l'inflation).

Créations d'entreprises. Selon l'INSEE, en 2019 le nombre total de créations d'entreprises en France atteint un nouveau record avec 815 300 créations, soit +18 % par rapport à 2018. Cette hausse est de nouveau portée par les immatriculations de micro-entrepreneurs (+25 % après +28 % en 2018) ainsi que par la hausse des créations d'entreprises individuelles classiques (+16 %), et celle de sociétés (+9 %). Pour la première fois depuis 2010, tous types d'entreprises confondus, les créations s'accroissent dans la totalité des régions.

Commerce extérieur. Selon la dernière enquête des douanes, en 2019, après trois années consécutives de détérioration, le déficit commercial français s'est réduit. Il s'établit ainsi à -58,9 milliards d'euros après -62,8 milliards en 2018, pour atteindre un niveau proche du solde moyen des 10 dernières années (soit -56,9 milliards). Cette évolution correspond à un ralentissement des importations (+2,2 % en 2019 après +4,3 % en 2018) plus marqué que celui des exportations (+3,3 % en 2019 après +3,9 %).

Les + micro

Attractivité. La 3^e édition du Sommet « Choose France ! » qui a vocation à promouvoir l'attractivité de la France auprès des investisseurs internationaux a eu lieu le 20 janvier 2020 en présence de 180 chefs d'entreprises étrangers et français. Selon une étude de Kantar Public pour Business France, 87 % des cadres dirigeants à l'étranger jugent le territoire français attractif, soit +13 points par rapport à 2016. En 2018, 1 027 projets d'investissements étrangers ont été recensés en France, en hausse par rapport à 2017. La France est la destination la plus attractive pour les investissements industriels et, pour la première fois, pour les investissements de recherche. À titre d'illustration, le groupe anglo-suédois Astra Zeneca réaffirme sa confiance en la France avec un investissement pluriannuel de plus de 500 millions de dollars (industrie, recherche, innovation digitale, social, environnement)

Quelques investissements (source : L'usine nouvelle)

- **EDF Energies Nouvelles et WINDVISION** mettent en place le projet éolien du Mont des Quatre-Faux (Ardennes). L'investissement est estimé à 532,5 millions d'euros et comprendra 63 éoliennes. Le projet générera des dizaines d'emplois sur place et nécessitera la création d'une unité de maintenance ainsi que la présence de 200 salariés durant l'exécution des travaux prévue sur 2 ans.
- **SOLVAY**, groupe de matériaux avancés et de chimie de spécialités, a présenté un projet d'investissement de 180 millions d'euros en partenariat avec VEOLIA, en vue d'abaisser de moitié les émissions de CO₂ de sa soudière lorraine. Il s'agit de remplacer les trois chaufferies au charbon vieillissantes par une installation de cogénération de 180 MW thermiques et 17,5 MW électriques alimentée en combustibles solides de récupération (CSR).
- Le **groupe LACROIX et BPI France** annoncent un investissement de 25 millions d'euros sur un nouveau site de production de composants électroniques, à Beaupréau-en-Mauges (Maine-et-Loire). Implanté sur 16 000 m², le site comptera six lignes de production pour servir les marchés historiques du groupe dans les systèmes électroniques et des nouveaux marchés en croissance comme l'internet des objets industriel.
- **Paulic Meunerie**, meunier spécialisé dans l'alimentation des insectes, s'introduit en Bourse, et ambitionne de gagner des parts de marché dans l'alimentation des insectes grâce à une technologie de traitement